

ASSEMBLEE GENERALE DE LA FRACTION DE COMMUNE DE L'ORIENT

LUNDI 11 JUIN 2018 à 20H à L'HÔTEL DE LA POSTE DE L'ORIENT

Présence du Conseil Général : 35

Conseil exécutif: 5

Les excusés (9) : Messieurs Christophe Bonny, Pierre-André Golay, Nicolas Devaud, Bernard Walter & Mesdames Anouk Pitzolu, Silvia Devaud, Lesly Daskalakis

Ordre du jour :

- 1) Contrôle des présences
- 2) Assermentations
- 3) Adoption du PV du 11 décembre 2017
- 4) Communications du conseil
- 5) Préavis no 1/2018 autorisation pour l'acquisition et l'aliénation de droits réels immobiliers
- 6) Préavis no 2/2018 commissions des finances et de gestion
- 7) Divers et propositions individuelles

Monsieur Bernard Stucki débute cette séance en remerciant chacun pour leur présence à cette assemblée ainsi que pour l'intérêt au bon fonctionnement des affaires du village.

Point 1. Contrôle des présences :

35 présences du conseil général, 5 personnes du conseil exécutif, et 9 excusés

Point 2. Assermentations :

Les personnes ci-dessous ont été assermentées ce soir :

Monsieur Raphaël Niffenegger

Monsieur Hubert Koslowski

Madame Sylvie Golay

Point 3. Adoption du PV du 11 décembre 2017 :

Le PV est adopté par l'assemblée

Point 4. Communications du conseil :

Monsieur Alfred Lüthi prend la parole en nous présentant le nouveau secrétaire Monsieur Raymond Lavanchy

Une séance de coordination des travaux de la commune du chenit a eu lieu dont l'on peut relever les points suivants :

- La réfection de la rue centrale se fera en 2019
- La séance des 4 villages a eu lieu à l'Hôtel de la Poste et était organisée par le village de l'Orient

- La visite du village avec la commission de gestion s'est quand à elle très bien déroulée et s'est terminée dans les sous-sols de la ferme de la famille Golay que Monsieur Lüthi remercie pour leur accueil toujours très sympathique.
- Le 1^{er} juin 2018 ont eu lieu les 20 ans de L'entreprise Pascal Golay en Groenroux qu'il remercie pour cette belle réception.
- Place de jeu : un module a été retiré car il était dangereux. Un préavis sera fait prochainement en fonction du devis établi par l'entreprise Proxylon pour le remplacement de celui-ci.

Monsieur Lüthi remercie ces chers collègues pour tout le travail effectué, dont Monsieur Georges Masson pour l'entretien de la piste vita ainsi que tout ce qu'il fait pour rendre le village attrayant. Merci également à Catherine Golay pour la tenue impeccable des comptes.

Monsieur Lüthi clos ce chapitre en espérant vous voir nombreux au 1^{er} août des 4 villages qui est organisé par le village de l'Orient et se déroulera au Rocheray, et souhaite à tous un bel été.

Monsieur Pierre-Maurice RoCHAT prend la parole concernant le projet de la réfection de l'Hôtel de la Poste. La commission a validé la suite du projet qui sera mené par le bureau d'architecte Daris Lépine (anciennement Atelier Jean-Charles RoCHAT).

La marge de 39'900 CHF suite à la création du parking permettra de réaliser la terrasse au moment de la rénovation du bâtiment en mai 2019 sur une période de fermeture fixée à 3 mois. La réouverture du restaurant sera donc prévue au plus tard à la mi-septembre.

Le projet de la création de 5 studios a été abandonné et la proposition suivante a été présentée à la commission comme suit :

- création d'une salle de conférence à l'étage du restaurant, 2 appartements au premier étage ainsi que deux salles de réunion dont une dédiée au bureau du village. Quant au deuxième étage il sera occupé par l'hôtelier.

En temps voulu le bureau d'architecte présentera l'étude à la commission et à une assemblée générale du village.

Madame Géraldine Niffenegger prend la parole concernant son dicastère des « forêts » ou elle nous informe que du 14 au 18 mai dernier une quinzaine d'élèves de l'école Steiner de Renens encadrés par 4 gardes forestiers et paysagistes de la fondation atelier de montagnes sont venus réaménager la piste vita (Marches, petit pont, arbres coupés) tout cela en collaboration avec Monsieur Christophe Piguet, garde forestier de la Vallée de Joux. Ils ont également contribué à la création de murs en pierres sèches du côté de la douane des Charbonnières.

Madame Géraldine Niffenegger tient à remercier Madame Catherine Golay pour son aide lors de la fondue du mercredi, Monsieur Christian Piguet pour avoir été disponible tout au long de la semaine pour des petites « bricoles » ainsi que Monsieur Georges Masson pour la coordination des travaux avec les jeunes .

Point 5. Préavis no 1/2018 autorisation pour l'acquisition et l'aliénation de droits réels immobiliers (30'000 CHF par cas)

Monsieur Bernard Stucki prend la parole et informe l'assemblée que ce préavis passe très mal dans les commissions. A la suite de divers problèmes, ce préavis aurait dû passer lors de l'assemblée du 19 octobre 2016 avec les 2 autres points :

- Autorisation de plaider
- Autorisation d'engager des dépenses imprévisibles limitées à 30'000 CHF

Ce qui aujourd'hui n'est pas le cas.

La demande a été faite auprès de Madame la préfète qui n'a pas voulu accepter cette demande sans que cela passe auprès de l'assemblée. Un texte a été écrit afin d'approuver ce préavis et est à disposition auprès de Monsieur Bernard Stucki.

Si la manière de faire ainsi que le préavis est accepté à l'unanimité, Monsieur Bernard Stucki demandera de l'ajouter au nouveau règlement et qu'il soit automatiquement passé avec les deux autres articles à chaque renouvellement de législature ce qui éviterait à chaque fois de faire 3 préavis pour ses affaires qui ne dépasseraient pas les 30'000 CHF.

Il est donc demandé d'accorder au conseil exécutif le droit d'acquisition et d'aliénation d'immeubles et de droits réels immobiliers dans la limite de 30'000 CHF ce qui a donc été voté, et accepté à l'unanimité.

Point 6. Préavis no 2/2018 commissions des finances et de gestion

Rapport de la commission du contrôle des bâtiments :

Monsieur Guy Daniel Meylan prend la parole en informant que la commission composée de Madame Anouk Pitzolu & Messieurs Pascal Golay, Georges Masson, Albert Meylan s'est réunie le 15 mai.

Pour rappel, La Villageoise et La Bruyères ne font plus partie du patrimoine du village.

Prairial :

Tous les appartements sont loués.

L'écusson du village peint sur la façade a perdu ses couleurs et sera remis en état prochainement. Monsieur Patrice Masson se renseigne pour trouver une alternative à la peinture classique.

Messidor :

Quelques réfections sont à prévoir dont un déshumidificateur à la buanderie afin de permettre un séchage plus rapide.

Floréal :

L'écusson du village est également à rafraîchir.

Manque de place de parcs, une possibilité d'aménager deux places supplémentaires et de les louer n'est pas exclue

Germinal :

L'écusson du village est également à rafraîchir.

La boulangerie a retrouvé un nouveau gérant.

A la suite de diverses actions entreprises, la gestion des places de parcs est réglée.

Grande salle :

A la suite d'un écoulement d'eau sur le parquet, le sol sera prochainement remplacé par du carrelage.

Quelques signes de rouilles sont à constater à divers endroits et seront nettoyés et protégés.

Fructidor

L'écusson du village est également à rafraîchir.

L'escalier a été refait à neuf.

Ferme du Tilleul

L'appartement du 2^{ème} est libre et sera rafraîchi avant sa location.

Monsieur Guy Daniel Meylan remercie la famille Golay pour l'accueil fort sympathique lors de l'agape servie à la fin du travail de la commission.

Rapport sur le préavis 2/2018 relatif aux comptes de l'exercice 2017 :

Monsieur Eric Rochat prend la parole en informant que la commission des finances composée de Messieurs André Reymond, Georges Masson, Jean-Claude Blattmer, Alfred Luthi, Pierre-Maurice Rochat & Madame Catherine Golay, s'est réunie le 4 juin 2018 à 18h30 afin d'étudier et rapporter sur le préavis. Monsieur Christophe Bonny était quant à lui retenu pour des raisons professionnelles.

A noter que le produit de l'impôt 2017 est de 169'148,35 CHF. Ce chiffre est nettement moins élevé que pour 2016. En effet et comme mentionné dans le dernier rapport, un montant de 84'478,05 CHF a dû être remboursé car touché en trop.

Concernant la Bruyère et la Villageoise qui ont été vendus en début 2018, il est à noter que le revenu net de ces 2 bâtiments va disparaître et que cela aura une incidence dans les budgets à venir.

La Fiduciaire relève encore le cautionnement de 50'000CHF en faveur de la Garderie des Aristochats pour un compte ouvert auprès de la Raiffeisen du Brabant. L'annulation de ce cautionnement est toujours en attente.

Pour conclure, l'assemblée accepte : les comptes de l'exercice 2017 se concluant avec un bénéfice de 64,84CHF et relève la commission de son mandat et décharge le conseil exécutif pour sa gestion 2017.

Point 7. Divers et propositions individuelles

Monsieur Albert Meylan désire se retirer de la commission de gestion pour les années prochaines afin de donner la place aux plus jeunes. Monsieur Raphaël Niffenegger se présente volontaire pour reprendre ce poste.

Monsieur Jean-Claude Blattmer se demande si les deux appartements prévus lors de la rénovation de l'Hôtel de la Poste ne seraient pas de trop au vu de la prévision des futurs locatifs ?

Monsieur Pierre-Maurice Rochat lui répond que le conseil avait pris la décision bien avant que le projet des locatifs ait lieu. Pour le moment il ne peut rien garantir au niveau de la location de ces deux appartements qui seraient prévus pour le personnel de l'Hôtel de la Poste.

Madame Betschen prend la parole en informant qu'elle a vu les plans de ces futurs locatifs dont elle espère ne se feront pas et en ajoutant que le patrimoine Suisse aurait fait opposition.

Toutefois comme le stipule Monsieur Daniel Bula il n'y a aujourd'hui pas d'autres idées que de créer ces 2 appartements au 1^{er} étage de l'Hôtel de la Poste.

Monsieur René Rochat quant à lui pense qu'il ne sera pas évident de trouver un locataire qui voudra venir habiter au-dessus du restaurant avec tous les inconvénients que cela peut comporter.

Madame Sylvie Golay s'interroge quant aux revenus des tenanciers de l'Hôtel de la Poste suite à la fermeture prévue pendant 3 mois. Monsieur Jean-Maurice Rochat la rassure en lui informant que le village garantira son salaire ainsi que celui de sa femme.

Monsieur Felix Morand pour sa part pense que la faite de créer un studio est une bonne chose, car très demandé. Il ajoute également qu'il est ravi également du petit magasin Eva's Café et remercie le conseil.

Monsieur Pascal Simonin rebondit quant aux locaux qui ont été repris par Monsieur Christophe Vaney et ne lui ont donc pas été accordés car « il n'est pas du métier ». Monsieur Patrice Masson informe que Monsieur Christopher Vaney était le premier à postuler et étant déjà tenancier cela simplifiait aussi les choses. Déçu par cette décision qui pour lui n'est pas justifiée, il informe donc le souhait de démissionner de son poste de Vice-Président.

Madame Sylvie Golay prend la parole en informant qu'elle trouve dommage de laisser « des food truck » alors qu'il y a un dépôt de pain & petites restaurations juste à côté.

Monsieur Patrice Masson prend parole en informant que la Croq'Mobile a l'autorisation depuis quelques années et cela ne changera pas. Quant au vendeur de tacos, il va recevoir une lettre car il n'a aucune autorisation.

Madame Danielle Flaction prend la parole et est surprise que l'appartement se situant à la rue centrale 12 (Germinal) soit inoccupé depuis 6 mois ?

Monsieur Patrice Masson informe qu'une rénovation importante devait avoir lieu mais qu'elle a finalement été annulée.

L'appartement sera mis prochainement en location après réfection.

Monsieur Eric Rochat se demande quel est le chantier en cours devant la boulangerie, Monsieur Alfred Luthi informe qu'il s'agit de deux bornes de recharges pour voitures électriques totalement pris en charge par la SEVJ.

Monsieur Alfred Luthi rajoute que tous les bénévoles sont les bienvenus pour la fête du 1^{er} aout.

A la suite de la demande de Monsieur Bernard Stucki concernant les prochains préavis, Monsieur Jean-Maurice Rochat informe qu'il y en aura donc 1 pour l'Hôtel de la Poste & 1 pour la place verte qui doit être remise en état.

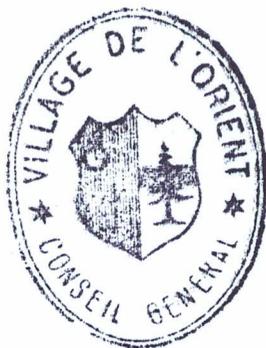
Pour ce faire, une commission de 5 personnes a été nommée ce soir pour la place verte, il s'agit donc de : Mesdames Maria Luthi, Céline Panchaud, Christiane Betschen et Messieurs Charly Flaction et Georges Masson.

Pour information, nous comptons à ce jour 553 électeurs, 770 habitants au village (ce chiffre est en diminution de 230 habitants). Pour rappel nous avons fêté le millième habitant il y a 28 ans.

Monsieur Stucki clôt cette assemblée en remerciant chacun d'être venus aussi nombreux, et informe que la prochaine séance aura lieu **le 10 décembre 2018**.

Le Président :

Bernard Stucki



La secrétaire :

Lynda Cabras

Vu le 15.11.19